

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 688

présenté par

Mme Magnier, M. Pradal, M. Patrier-Leitus, Mme Le Hénanff, M. Laronneur, M. Favennec-Bécot , Mme Félicie Gérard, M. Albertini, M. Benoit, M. Lamirault, M. Plassard et Mme Violland

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.